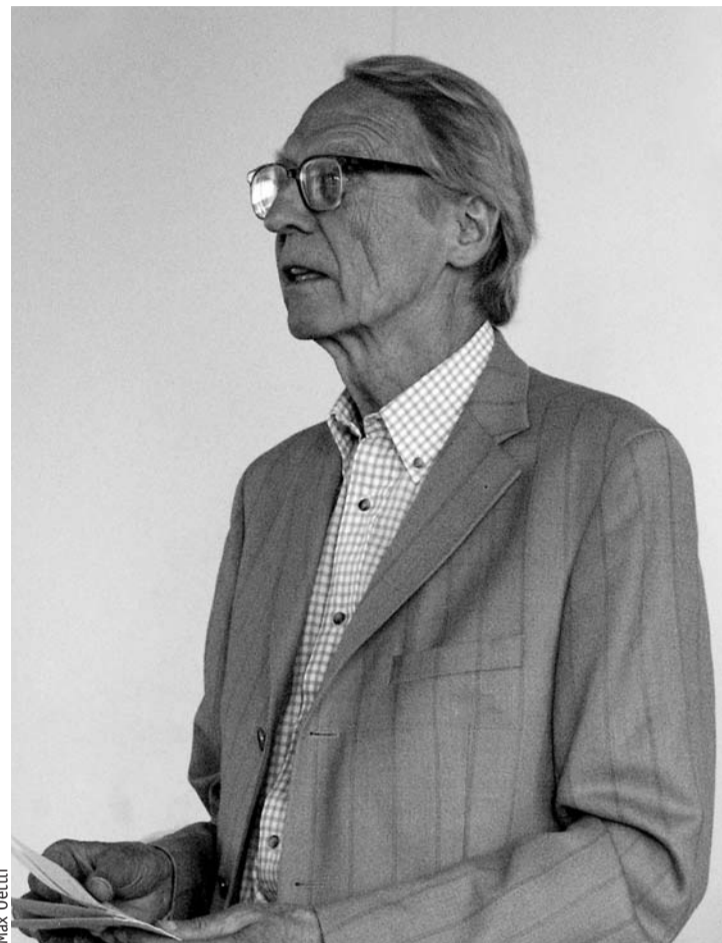


Merci

Jean-François Empeyta s'en est allé à la fin septembre. Au sein de notre comité, nous restons incrédules; difficile d'imaginer nos séances, le suivi des dossiers, nos réflexions et nos engagements sans lui. Architecte de formation, Jean-François a d'abord mené une longue carrière, où son professionnalisme et son exigence étaient reconnues, avant de mettre au service de notre association toutes ses compétences et connaissances. Et comme elles étaient vastes! Nourries également par ses engagements au Mamco et pour la Société des arts.



Max Oetli

2 Éditorial Résister Robert Cramer

Conservation du patrimoine et processus démocratique (II) Bernard Zumthor



3 Le téléphérique du Salève: concours d'architecture pour une nouvelle transformation Isabelle Brunier

Pétition pour la rue de l'Avenir Suzanne Kathari

4 La lente agonie du Plaza, entre supplique et amertume

Marcellin Barthassat, Giorgio Bello,
Tarramo Broennimann,
Philippe Meier, Pauline Nerfin

« Les Dessous de Genève » Babina Chaillot Calame

Membre de notre association « depuis toujours », Jean-François est entré au comité en 1991 puis au bureau en 1996, avant d'en devenir vice-président. Il s'est occupé en particulier du Groupe des interventions, à l'affût de tout ce qui se passait (ou ne se passait pas!), scrutant la FAO, suivant les dossiers sensibles. Il les étudiait avec soin, se rendait sur place, assistait aux rendez-vous avec les mandataires, rapportait et rédigeait des observations. Ses prises de position étaient claires, toujours fondées et défendues avec conviction et courtoisie.

Il n'est pas possible de faire la liste des dossiers et des combats qu'il a soutenus durant ces 25 années tant ils sont nombreux et variés. Il s'intéressait et mettait autant d'énergie à défendre le patrimoine bien établi, celui des grands domaines ou de la zone protégée, que le patrimoine de demain, de la reconnaissance des ensembles des années 50-60 aux grands projets à venir. Il s'inquiétait autant du changement des fenêtres d'un immeuble, de la conservation d'un mobilier historique que de la préservation de la zone agricole. Il s'engageait aussi avec ferveur pour la qualité et la cohérence du cadre de nos actions de protection du patrimoine, au sein même de notre association en provoquant des discussions de fond et en participant aux débats nationaux, comme avec la politique locale et ses institutions qu'il n'hésitait pas à questionner, à interpeller.

L'important pour Jean-François était de trouver des solutions scrupuleusement respectueuses d'une logique patrimoniale non figée dans un conservatisme stérile. Il fallait trouver dans l'ancien les lignes de force du renouvellement. Et c'est cette posture qu'il a cherché à impulser au sein de notre association, notamment en créant un groupe de réflexion autour des « Limites du patrimoine ». Ce titre seul témoigne de son ouverture d'esprit, mais aussi de son intérêt constant pour la création contemporaine.

Enfin, si l'on ne peut citer tous les dossiers suivis par Jean-François, il en est un que l'on ne peut pas ne pas citer, celui du Musée d'art et d'histoire, tant il est vrai que ce musée faisait partie de ses préoccupations majeures depuis de très nombreuses années. Engagé à son maintien d'abord en tant qu'architecte, il s'est ensuite investi sans compter pour sa sauvegarde en prenant une part très active dans la « bagarre » du référendum. Et l'on se souvient de lui encore, argumentant avec enthousiasme avec les passants lors de la tenue de nos stands pendant la campagne.

Gardons cette si belle image de lui, debout, souriant, convaincu, en dialogue avec les gens, et cultivons cette force et cet idéal qu'il a su, espérons-le, nous transmettre.

Claire Delaloye Morgado

Hommage à Jean-François Empeyta

Chère Jacqueline,
Chers Sébastien et Christophe,
Chère famille, Chères amies et chers amis,

Septembre!... Ce matin-là Jean-François, ta vie a cédé au sommeil des sages pour aller franchir une nouvelle frontière, là où l'on imagine rejoindre l'infini... à des années-lumière. Dès aujourd'hui, les choses ne seront plus comme avant.

Ton amabilité et ta perspicacité ne viendront plus nous accompagner au quotidien, dans l'effervescence de notre « longue marche » ensemble...

(...) Amoureux des arts, de l'architecture et du patrimoine, tu as toujours été, Jean-François, un peu en avance, tant dans nos rendez-vous, qu'en séances ou lors de visites, tout comme dans ces « batailles » qui ont marqué la section genevoise de Patrimoine suisse. C'était à la fois ta posture, ta conscience, ton avis critique et bien sûr ta bienveillance qui donnaient la bonne tonalité à nos débats et à nos stratégies, marqués par tes interventions courtes et pertinentes.

(...) Je me souviens d'un entretien sous le pont de Carouge en 2016, pour te demander ton avis sur la problématique de sa restauration. Dans ta compréhension rapide du problème, tu commençais toujours par nous questionner. Puis tu me confias: « nous ne sommes pas suffisamment outillés pour appréhender les contradictions constructives, inhérentes à toute restauration et transformation, le danger est la sauvegarde de l'image plus que de la substance... c'est une complexité qui me préoccupe, nous devons l'affronter au sein de notre association comme avec le public ».

En mars 2008, tu signais un éditorial pour *Alerte* sous le titre « Résister », pour expliquer « les colères qui secouent régulièrement, et à juste titre, les membres de notre comité », tout en précisant qu'« il ne faut en revanche pas refuser l'imagination des architectes, mais leur demander, très fermement, de cadrer leurs envies dans les règlements en vigueur pour éviter les débordements qui sont source de conflit ».

Cette prise de position marque un préambule significatif à notre implication dans la saga du Musée d'art et d'histoire. Là encore, tu étais en avance, et très heureux de l'issue d'une bataille qui dura presque vingt ans. Un combat qui a généré, au sein de Patrimoine suisse Genève, des liens forts, confortant connaissance et solidarité.

On pourrait te définir comme un arbre solide, noble et rassembleur, dans ce paysage franco-genevois que tu affectionnais particulièrement. Un être fidèle, un être engagé et généreux, compétent et attentionné, un être élégant agissant avec retenue et mesure; en constante recherche d'équilibre, toujours dans une posture d'une grande discrétion et respectabilité.

Au milieu du jardin enchanteur de votre belle demeure familiale et historique, « chez les Empeyta », alors que nous devons rejoindre le Festival Amadeus au domaine de la Touvière, je me souviens d'un matin de septembre où tu attendais un texte commun pour le centième anniversaire de la Société d'art public. Une image qui reste marquante, comme une séquence de film, où tu incarnais un personnage enthousiaste, heureux, discutant nos utopies.

Nous avons passablement partagé et débattu de nos conditions de « résistants », cette nécessité de cultiver l'espoir, de poursuivre nos engagements tant associatifs qu'au sein des métiers de l'architecture et de la construction. Ton parcours de vie, Jean-François, nous laisse orphelins de ton art de faire et de ta belle personne, tels ces mots empruntés à Philippe Jacottet:

*Âme soumise aux mystères du mouvement, passe emportée par ton dernier regard ouvert, passe, âme passagère dont aucune nuit n'arrêta ni la passion, ni l'ascension, ni le sourire.*¹

Adieu Jean-François!

Et bon voyage dans la constellation étoilée d'un autre univers...

Au nom de Patrimoine suisse Genève
Marcellin Barthassat
Genève, le 1^{er} octobre 2018

¹ Philippe Jacottet, *L'encre serait de l'ombre* (Poésie du matin), Gallimard, 2011.



Conservation du patrimoine et processus démocratique (II)

Origine républicaine de l'idée de patrimoine*

Dès l'instauration du Directoire, en 1795, l'abbé Grégoire puis Alexandre Lenoir, le créateur du Musée des monuments français, avaient dénoncé le vandalisme révolutionnaire, non par nostalgie des vestiges de la tyrannie monarchique, mais pour encourager l'appropriation par le peuple des monuments du passé.

Ce moment peut être considéré comme *l'acte de fondation* en Europe de la notion moderne, institutionnalisée, de patrimoine, concomitante de l'organisation démocratique de la société, et dont le statut juridique et moral sera magnifiquement saisi dans la célèbre formule de Victor Hugo, un quart de siècle plus tard : *Il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté ; son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde*. En général la citation s'arrête là mais c'est la conclusion qu'Hugo en tire qui importe : *C'est donc dépasser son droit que de le détruire*.

En Suisse, la mise en place institutionnelle de la protection du patrimoine fut plus tardive mais non moins significative du consensus réalisé autour de ce « devoir démocratique ». Comme ailleurs, l'impulsion vint de la mobilisation citoyenne, acte démocratique par excellence : dès 1880, avec la création de la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) et en 1905 avec celle du Schweizer Heimatschutz, Patrimoine suisse. Les premières prescriptions administratives en matière de sauvegarde du patrimoine n'apparaîtront qu'à la fin du XIX^e siècle puisque la Constitution fédérale de 1848 ne comportait aucun article sur la culture à l'exception de la création des archives fédérales, laborieux processus qui s'étendra des premiers arrêtés de 1886 et 1894, à l'inscription du rôle de la Confédération en



Alexandre Lenoir à l'abbaye de Saint-Denis, défendant les effigies royales contre le marteau des révolutionnaires. Anonyme, fin du XVIII^e siècle. Paris, Musée du Louvre

matière culturelle dans la Constitution en... 1999 seulement.

À Genève, la réaction populaire à la destruction de la Tour Maîtresse en 1864 à Rive déclencha le premier mouvement emblématique en faveur de la sauvegarde du patrimoine architectural dans le Canton, suivi de bien d'autres, dont la mobilisation citoyenne pour la conservation du quartier des Grottes dans les années 1970 ne fut pas le moindre. Notons au passage que, significativement, ces luttes relevèrent, la plupart du temps, davantage de la préservation de cadres de vie sociale que de délectation esthétique : autre démonstration du rapport entre sauvegarde et démocratie !

Aujourd'hui, des milliers de bâtiments et de sites sont placés sous la protection de la Confédération et des cantons. Inhérentes à la dualité du concept de patrimoine, document et œuvre, les notions d'unicité et de typicité ont permis la diversification à l'infini des catégories d'objets entrant dans la définition patrimoniale. En se *démocratisant*, le concept de patrimoine est devenu *nomade* selon la formule pertinente de Françoise Choay, car si sa sauvegarde devenait l'affaire de tous, il fallait inversement que tout puisse bénéficier d'une possibilité de sauvegarde.

Revers de la médaille

Le problème est que lorsque tout devient patrimoine, le risque est que plus rien ne le soit vraiment. A fortiori dans une société devenue, elle aussi, nomade, délocalisée par le biais des technologies de la communication qui nous font appartenir non plus à des lieux mais à des réseaux et d'où tout approfondissement a disparu au profit de l'étendue sans fin d'un kitsch « patrimonial » opérant comme des ex-votos sur les consciences, garant de la célébration d'une identité fantasmée, et dans laquelle la conservation se contente trop souvent du simulacre quand ce n'est pas de la franche caricature.

Ce *repli collectif* sur la *patrimonialisation* avait été analysé par l'anthropologue Henri-Pierre Jeudy dans les années 1990 déjà, comme

un phénomène de dévoiement de la notion de patrimoine dans les consciences : « ...loin d'être une aventure des mémoires, écrivait-il, il s'impose comme une gestion ostensible des structures symboliques de toute société. Face à la crise des valeurs, face à l'incertitude d'un sens donné à l'avenir, le patrimoine se présente comme une valeur sûre, comme une garantie symbolique ».

Or la notion d'identité culturelle n'est pas sans ambiguïté dans la mesure où elle peut légitimer, dans son principe-même, les particularismes, ce à quoi il n'y aurait a priori rien à redire. Le problème surgit lorsque le sens de l'identité se travestit, comme on le voit trop souvent, en *revendication identitaire*, et se définit comme un *système de valeurs exclusif et immuable* plutôt que comme ce qu'elle est (ou devrait être), une instance en *mouvement*.

Conclusion

Le sens et le but de toute politique du patrimoine en démocratie aujourd'hui devraient être d'articuler *pour* l'être humain et *dans* son environnement, les deux dimensions, temporelle et spatiale, de la mémoire partagée. Retrouver l'élan progressiste et généreux qui depuis plus de deux siècles a permis l'émergence d'un rapport dynamique et critique des humains à leur histoire, un rapport qui fait du patrimoine un instrument de lien social, humaniste et multiculturel, dans lequel la conservation ne pourra plus jamais se dévoyer en conservatisme et par lequel, pour reprendre l'expression de Tsvetan Todorov, *le passé devient principe d'action pour le présent*.

Tel est aujourd'hui l'enjeu auquel nous sommes collectivement confrontés : combattre les dérives de l'instrumentalisation du patrimoine au service des égoïsmes économiques, idéologiques ou bêtement chauvins ; refuser qu'il devienne le lieu d'un sectarisme populiste qui le vide de sa substance culturelle, le dénature et, au final, l'efface irréversiblement de notre mémoire et de la mémoire du monde.

Bernard Zumthor

ÉDITORIAL

Résister

Ce titre est celui choisi par Jean-François Empeyta pour l'éditorial qu'il a signé en mars 2008. C'est certainement le titre le plus adéquat pour cette parution qui rend hommage à un membre essentiel de notre comité et qui rend compte de nos combats et de notre indignation.

Combats et révolte contre la cupidité, pour reprendre le terme employé par Jean-François Empeyta, de certains promoteurs qui ont entrepris de sacrifier les précieux témoins de notre histoire que sont les anciens immeubles d'artisans de la rue de l'Avenir ou le cinéma Plaza.

Dans le même éditorial, Jean-François emploie les termes d'ignorance et de suffisance, deux qualificatifs parfaitement applicables aux lauréats du concours sur le téléphérique du Salève.

Nos combats, nous entendons les mener dans la perspective humaniste qui était la sienne, qu'évoquent Marcellin Barthassat et Claire Delaloye Morgado dans leurs témoignages.

Je suis certain que Jean-François Empeyta aurait apprécié l'article de

Bernard Zumthor qui rappelle que, au-delà de considérations esthétiques, la préservation du patrimoine relève de la préservation de cadres de vie sociale. Y porter atteinte, c'est porter atteinte à chacune et à chacun d'entre nous.

Bien sûr que la ville doit évoluer. Jean-François le savait mieux que quiconque et ne manquait pas de le relever. Il s'était d'ailleurs engagé, au sein de notre comité, pour présider un groupe de réflexion sur cette question. Mais ces évolutions de notre cadre de vie exigent sensibilité, connaissances et talent.

Continuer à l'affirmer, continuer à combattre les cuistres et leurs projets, continuer à mieux faire connaître et aimer notre patrimoine, voilà l'hommage que nous entendons rendre à Jean-François Empeyta, toujours présent dans notre mémoire.

Nos pensées émues vont à sa famille et à ses proches.

Robert Cramer

Président de Patrimoine suisse Genève

*La première partie de ce texte a été publiée dans *Alerte* n° 145, automne 2018.



Gare supérieure du téléphérique, août 1932.



Photomontage du projet lauréat DDA.

Le téléphérique du Salève : concours d'architecture pour une nouvelle transformation

Le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) a lancé une consultation sous forme d'un concours en janvier 2018. Parmi trois finalistes, le projet lauréat a été présenté par le GLCT, maître d'ouvrage, lors d'une conférence de presse en mai dernier. Le parti architectural retenu et son financement posent de véritables questions, d'une part sur sa compatibilité avec l'ouvrage d'art des années 1930 (en procédure de classement), et d'autre part sur les principes de restauration-transformation et d'économie de moyens.

Les Genevois, les habitants de l'agglomération du Grand Genève, et, plus largement, les touristes, connaissent cet « équipement technique d'avant-garde, ouvrage audacieux de génie civil et œuvre architecturale unique », selon les mots¹ de l'architecte Béatrice Manzoni. Inaugurée en août 1932 après 14 mois de travaux, cette réalisation majeure est issue de la collaboration de l'architecte genevois Maurice Braillard, de l'ingénieur parisien spécialiste des téléphériques, André Rebuffel, et de deux ingénieurs civils locaux, le Genevois Georges Riondel et F. Decock basé à Gaillard. Il convient également de citer le promoteur haut-savoyard Auguste Fournier. Dès l'origine, cet équipement reliant la ville à la montagne devait, outre sa technique et ses gares, accueillir au niveau supérieur un restaurant en belvédère et un hôtel.

Un projet d'origine « inachevé » et des transformations successives d'après-guerre

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le téléphérique connaît une période d'engouement sans pareil, et ce malgré le fait que la station supérieure soit restée inachevée. Mais l'avènement de la voiture individuelle, puis les aléas de la guerre imposent la suspension de l'activité du téléphérique. Elle ne reprend qu'en 1947, peu de temps avant que ses installations ne commencent à être considérées comme obsolètes. Les nouveaux standards de sécurité et de rentabilité vont conduire à des transformations peu respectueuses de l'architecture des gares.

En 1975, la Ville d'Annemasse rachète l'installation au prix du terrain mais, pour des raisons de sécurité, l'exploitation est suspendue la même année. Dès la fin des années 1970, les collectivités publiques françaises et genevoises se mobilisent. Il en résulte un chantier lancé en 1984 et impliquant de profondes transformations : changement complet des installations techniques, bardage de la partie supérieure de la gare haute, démolition-reconstruction de la gare inférieure, transformation de la salle-belvédère en lieu d'entreposage et d'installations techniques pour les antennes de télécommunication (!). Malgré ces atteintes, cet équipement unique reçoit en 1999 le label de « patrimoine du XX^e siècle ».

Nouvelle réhabilitation programmée des gares et de leurs abords

Les travaux de 1984 ont été suivis par une période de renouveau, puis de déclin. La fréquentation a repris depuis 2008, sous la houlette du GLCT, devenu propriétaire et qui a assuré l'exploitation jusqu'en 2013. Depuis cette date et jusqu'en 2018, celle-ci a été confiée à une société *ad hoc*. Désormais, le GLCT désire augmenter la fréquentation, objectif qui passe par une amélioration de l'offre en termes de conditions d'accueil du public, de périodes d'ouverture, de qualité de la restauration, de promotion d'activités touristiques et pédagogiques, etc.

C'est dans ce cadre qu'un concours à deux tours a été lancé, visant la « rénovation » des deux gares et les aménagements extérieurs. Aux objectifs déjà mentionnés s'ajoute également la volonté de créer une offre pour des séminaires, d'améliorer les conditions de travail du personnel d'exploitation, de restaurer le bâtiment historique de la gare supérieure et d'améliorer la qualité paysagère des abords des deux gares. Près de la gare basse, la création d'une interface de transports publics sur la ligne ferroviaire à Etrembières, prévue dans le projet du Grand Genève, pourrait être envisagée par la suite, afin d'inciter et de faciliter l'accès non motorisé au Salève. De même, la gare haute devrait devenir le point de départ de randonnées et offrir des points de vue sur les Préalpes et sur le massif alpin du Mont-Blanc.

La procédure de concours et son cahier des charges

À la fin du premier tour, trois candidats étaient retenus, deux bureaux franco-genevois, « Ar-Ter + C. Dalnoky » et « Lacaton & Vassal + Nomos », et un bureau parisien, « Devaud & Devaud ». Les conditions de projet pour le deuxième tour ont été énoncées dans un cahier des charges de qualité et de grande précision². Pour le choix final, le jury franco-suisse était composé d'élus, d'architectes et d'urbanistes et de représentants du maître de l'ouvrage, ainsi que du directeur de la Fondation Braillard Architectes et de la directrice générale de l'Office du patrimoine et des sites. Ce jury devait veiller au respect strict du cahier des charges dans son évaluation des trois finalistes.

Dans les conditions de projet, on peut relever qu'un chapitre entier insistait sur les principes de restauration et de restitution du « bâtiment-pont » inachevé de Braillard. Le choix devait se faire sur la base de deux groupes de critères : qualité des réponses au programme et compatibilité avec l'enveloppe financière fixée. Dans ces deux groupes, certains éléments prédominaient. Tout d'abord, le restaurant dit « bistronomique » devait être superposé à la cuisine et au café-moderne pour rationaliser l'exploitation. L'hypothèse de l'insérer dans la salle panoramique du bâtiment-pont n'était pas souhaitée. En effet, celle-ci était prévue comme devant se visiter pour elle-même et devenir un lieu d'événements ou d'expositions ponctuels, en raison d'une capacité d'accueil maximale de 38 personnes. Ensuite, tant le bâtiment-pont que les éléments inachevés de l'œuvre devaient être mis en valeur, notamment par la restauration du béton et la reconstitution d'éléments dégradés ou démolis de la partie supérieure de la gare haute. Enfin, la réalisation devait absolument respecter le budget fixé de 6 millions d'euros, une contrainte impérative, selon l'organisateur de la consultation.

Un projet qui s'expose à la controverse

Or, stupeur, le projet finalement choisi de Devaud & Devaud architectes (DDA) Paris dépasse cette enveloppe de 2 millions d'euros, installe un restaurant gastronomique de 200

couverts (!) dans la salle panoramique, et ce moyennant la création d'une tour imposante pour les cuisines et les communs, accolée à la façade nord-ouest du bâtiment Braillard. Bref, ce projet ne respecte pas les exigences du cahier des charges, ni les dispositions de protection du patrimoine pour la gare haute dont l'inscription aux Monuments historiques de France est en cours ! Il fait fi également des qualités paysagères du site, classé Natura 2000, en supprimant des éléments du patrimoine arboré, tels les tilleuls presque centenaires sur l'esplanade, au prétexte de dégager les vues.

Depuis, silence radio, hormis l'exposition publique des projets lauréats lors des Journées du patrimoine, qui a été de courte durée, aucun rapport final du jury n'été produit – signe d'une certaine mauvaise conscience ? On est dans le brouillard le plus total, un paradoxe pour ce lieu emblématique du Grand Genève où l'on vient justement pour sortir du stratus et jouir d'une vue large et claire...

La section genevoise de Patrimoine suisse va suivre attentivement le projet, dont les contradictions ici relevées font naître bien des craintes quant à sa prochaine évolution.

Isabelle Brunier

¹ Béatrice Manzoni, « Le téléphérique du Salève », *Échos saléviens*, revue d'histoire locale, 10, 2001.

² Rédigé par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Haute-Savoie.

Pétition pour la rue de l'Avenir

Le 2 octobre dernier, le collectif *Contre l'enlaidissement de Genève* a remis à la commission des pétitions du Grand Conseil ainsi qu'à la commission des pétitions du Conseil municipal de la Ville de Genève la pétition « Aux Eaux-Vives, sauvons le dernier vestige du passé faubourien du quartier ».

Soutenue par Patrimoine suisse Genève, la pétition était munie de plus de 3600 signatures. Isabelle Brunier, historienne et membre de notre comité, Suzanne Kathari, également historienne, et Bjorn Arvidsson, designer en communication visuelle, ont été auditionnés ce 29 octobre par la première commission mentionnée et ont suscité un réel intérêt de la part des députés. Le collectif espère donc que la pétition sera renvoyée au Conseil d'État. Quant à la commission des pétitions de la Ville de Genève, une audition a été fixée le 10 décembre prochain. Affaire à suivre !

Suzanne Kathari



La lente agonie du Plaza, entre supplique et amertume

Alors qu'une pétition de plus de 7000 signatures*, adressée au président du Conseil d'État Antonio Hodgers, a été remise au Grand Conseil le jeudi 1^{er} novembre, la situation du cinéma Plaza est alarmante. Des travaux préparatoires au chantier de démolition sont en cours, et ce malgré un recours pendant sur l'invalidation de l'initiative (IN 166) ayant rassemblé 11 316 signatures en 2017.

Toutes les voies juridiques ont été quasiment épuisées. Seule une volonté gouvernementale peut encore sauver le Plaza. De toute urgence, un moratoire devrait être décrété afin de construire une alternative à la « non rentabilité » du cinéma, argument qui a pesé dans l'appréciation des juges, lorsque la salle de cinéma a été déclassée.

Et pourtant, l'État reste immobile alors que les autres acteurs ont répondu présents : la population, la Ville de Genève et même la Confédération. Cette réfutation de nos autorités cantonales relève d'un déni démocratique et d'une non priorité donnée à la culture, source de lien social. Dans ce secteur de la ville déjà saturé de surfaces commerciales et de bureaux, sans aucun pôle culturel, le projet de démolition pour y construire un parking et du tertiaire devient insoutenable. Et impensable dans l'idée d'un développement durable et réfléchi, en d'autres mots : quelle ville pour quelle société ?

Au-delà du « crime contre la culture » qu'évoquait Christian Zeender, dans *Le Temps*¹, il reste plus de 20 000 citoyens, tristes, amers et fâchés envers une gouvernance frileuse, pour inverser le cours des choses. Rousseau, Voltaire, Madame de Staël où êtes-vous ?! Il faut voir plus loin que le carcan juridique et oser dépasser cette subordination aux critères économiques.

Certes ce discours est politique, une ingénierie dont nous serions bien passés. On a déjà tout dit sur l'œuvre, un cinéma emblématique, qui a traversé tant de générations pour faire vivre le septième art². Alors, est-il encore possible d'arrêter cette mort programmée ?

« La solution pour sortir des logiques de rentabilité c'est que l'État s'en mêle (...) afin de sortir le bien patrimonial d'une logique de marché, de rentabilité (...). Aujourd'hui, si l'on arrive à trouver un projet qui peut sauvegarder cette salle, ce bâtiment au

cœur de Genève, je serais preneur car il y a un intérêt patrimonial (...) l'État a aussi le devoir de laisser à nos descendants la possibilité de juger de cette architecture et donc aidera à la construction de ce type d'opération »³. Ce sont les mots d'Antonio Hodgers il y a moins d'une année !

La réponse nécessite un dépassement des contradictions sur ce dossier, un choix entre les différentes formes de pouvoirs qui se jouent dans ce type de mutation urbaine. L'exercice du pouvoir politique a dans cette affaire une responsabilité de conscience, au-delà du juridisme ambiant. Celle de relayer une *intelligence collective* qui se manifeste depuis plus de 15 ans sur le Plaza.

2018 étant l'année européenne du Patrimoine culturel, le Conseil d'État genevois a, grâce au Plaza, l'occasion rêvée de concrétiser cet esprit ! Trois pouvoirs ont déjà donné la tonalité de la réponse : la Ville de Genève, 20 000 citoyens et la Confédération. L'espoir est-il encore possible ? Dans l'affirmative, on trouvera assurément le chemin pour mobiliser une *task-force*, réunissant des partenaires privés/publics, afin d'engager un travail sur son acquisition, son affectation, sa programmation et bien sûr, sa restauration.

Marcellin Barthassat, Giorgio Bello,
Tarramo Broennimann,
Philippe Meier, Pauline Nerfin

* La pétition continue à être signée en ligne et a dépassé les 8000 noms au 10 novembre : www.change.org/p/ne-laissez-pas-mourir-le-plaza-antonio-hodgers

¹ Christian Zeender, ancien chef de la section du cinéma suisse de l'Office fédéral de la culture, ancien conseiller spécial pour l'audiovisuel au Conseil de l'Europe, dans *Le Temps* du 30 octobre 2018.

² Voir également *Alerte* 141, automne 2017. Le Plaza est inscrit sur la liste Rouge de Patrimoine suisse.

³ Antonio Hodgers, dans l'émission *Mise au point* (RTS, 17 décembre 2017), reportage « Ô mon beau patrimoine », avant sa réélection au Conseil d'État.

« Les Dessous de Genève »

On a de longue date délibérément bâti en sous-sol : soit pour ancrer les constructions et les assainir, soit pour stocker, cacher, se protéger et ensevelir ; depuis la nuit des temps, on a travaillé le sous-sol pour exploiter ses ressources, extraire ses matières premières, puiser et canaliser l'eau ; plus récemment, avec le développement de l'activité humaine et de sa mobilité, le monde souterrain est devenu une ressource inestimable pour fluidifier le transport, abriter les techniques liées aux progrès technologiques et pallier la raréfaction des surfaces disponibles en surface.

Métamorphosé en labyrinthe voûté, l'espace SIG du pont de la Machine illustre plus de 60 sites et activités développés dans les sous-sols genevois. Une scénographie audacieuse a permis de développer un avant-propos sur la nature géologique des sols et six galeries dédiées à des thématiques particulières : l'eau, les lieux de cultes chrétiens, la construction et l'habitat, les systèmes défensifs et le transport, l'exploitation des sous-sols et les milliers de kilomètres de réseau SIG.

Au fil de ces galeries, on découvre comment les sous-sols enfouissent les strates de notre histoire ; ils sont l'empreinte « en négatif » de l'évolution de Genève où l'on retrouve les vestiges des systèmes qui ont rendu possible la construction et l'approvisionnement de la cité, la marque de la transformation de nos modes de vie ainsi que la trace des conflits qui ont menacé Genève. Ce sont sans doute les sous-sols qui ont payé le plus lourd tribut au développement des transports et à la



densification de la ville. Également tournée vers le présent, l'exposition consacre une part importante au travail de distribution des fluides de SIG et aux grands chantiers qui construisent l'avenir de Genève en souterrain.

Babina Chaillot Calame
Commissaire de l'exposition

Exposition à Quartier libre SIG
pont de la Machine
du 2 novembre 2018 au 21 avril 2019
lundi-vendredi de 9h à 17h
samedi-dimanche de 10h à 17h

Merci de soutenir nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte postal 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève

Patrimoine suisse Genève
vous adresse
ses meilleurs vœux pour 2019



Je commande _____ ex.
au prix de CHF 10.-
(port non compris)

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
N° postal, lieu _____
Profession _____ Courriel _____
Date _____ Signature _____

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

- membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine* : minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-
 membre de soutien 150.-

Je m'abonne à alerte

- 4 numéros (un an) pour 20.-

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

alerte

Paraît 4 x l'an
Éditeur Patrimoine suisse Genève,
section genevoise de Patrimoine suisse
Président Robert Cramer

Ont collaboré à ce numéro
Marcellin Barthassat, Giorgio Bello,
Tarramo Broennimann, Isabelle Brunier,
Babina Chaillot Calame, Suzanne Kathari,
Philippe Meier, Pauline Nerfin, Bernard Zumthor

Secrétariat Claire Delaloye Morgado
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésion Impressions, Meyrin
© 2018, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesusse.ch

Prochaine parution : printemps 2019
Délai rédactionnel : 21.1.2019